



HAL
open science

Le havre du Loc'h (Finistère, Argol) au IXe-XIIe siècle, un modeste site portuaire au rayonnement local

Julien Bachelier, Pierre Stéphan

► To cite this version:

Julien Bachelier, Pierre Stéphan. Le havre du Loc'h (Finistère, Argol) au IXe-XIIe siècle, un modeste site portuaire au rayonnement local. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* : Anjou, Maine, Touraine, 2023, 130 (3), pp.203-218. hal-03907790

HAL Id: hal-03907790

<https://hal.science/hal-03907790v1>

Submitted on 20 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Le havre du Loc'h (Finistère, Argol) aux IX^e-XII^e siècles, un modeste site portuaire au rayonnement local

Julien Bachelier

PRAG à l'université de Bretagne Occidentale, CRBC (Centre de Recherche bretonne et celtique), EA 4451/UMS 3554

Pierre Stéphan

Chargé de recherche CNRS, IUEM/LETG – UMR 6554

Sur les rives méridionales de la rade de Brest, au nord de la presqu'île de Crozon, se trouve, au débouché d'un filet d'eau servant de limite entre Landévennec et l'enclave d'Argol, l'anse du Loc'h. Localement appelé Al Loc'h, ce petit réservoir naturel correspond actuellement à un site géomorphologique remarquable composé d'un double cordon de galets poussés par la mer, derrière lesquels l'eau a été retenue. En breton *loc'h* désigne justement un étang, souvent côtier, parfois aussi un pré inondable ; il ne faut pas ici y voir un loc-dérivé d'un *locus*, lieu saint ou possession monastique. Il a des équivalents en vieux breton, en cornique, en gaélique et en gallois avec des sens proches : lac ou marais¹. Cette forme toponymique est relativement répandue en Bretagne, par exemple avec l'anse du Loc'h en Plogoff, l'étang du petit Loch en Guidel ou la rivière d'Auray également connue sous le nom du Loch. L'étang d'Argol est barré par deux cordons, le premier, interne, actuellement recouvert de végétation, a disparu au cours du Moyen Âge central, le second, externe, est apparu ultérieurement. Sous l'effet des marées, l'étang se remplit et se vide, érodant les cordons. Or, à l'occasion de l'ouverture d'une brèche, la découverte d'indices d'activités anthropiques médiévales sous le premier d'entre eux a conduit à s'interroger sur le rôle de l'anse du Loc'h comme site portuaire. La proximité

1. DESHAYES, Albert, *Dictionnaire des noms de lieux bretons*, Le Chasse-Marée/ArMen, 1999, 605 p., voir p. 89.

avec l'abbaye de Landévennec laissait espérer l'existence d'archives ou de documents permettant d'éclairer ce secteur, voire un lien entre le Loc'h et l'abbaye. Après avoir présenté le contexte de la découverte et les interrogations qu'elle a suscitées, nous tenterons de mieux saisir la place du Loc'h au sein du chapelet portuaire breton du Moyen Âge.

Études géomorphologiques et découvertes d'activités anthropiques

Le site du Loc'h dans la rade de Brest

La rade de Brest se présente sous la forme d'un vaste plan d'eau dont les dimensions maximales avoisinent 11 km du nord au sud et 27 km d'est en ouest. Le marnage maximum théorique est de 7,61 m et place la rade de Brest en contexte macrotidal. Ainsi, la superficie du plan d'eau oscille-t-elle entre 150 et 180 km² suivant l'ampleur du cycle quotidien des marées. Cette baie, semi-fermée, communique avec la mer d'Iroise par un étroit goulet, large de seulement 1,7 km, qui limite fortement l'entrée des houles océaniques. Les vagues de la rade sont donc essentiellement générées par le vent local et leur hauteur ne dépasse jamais un mètre, sauf en quelques points de la côte à l'occasion de rares coups de vent de direction appropriée. L'hydrodynamisme réduit qui caractérise ce secteur a néanmoins permis l'édification d'une trentaine de cordons littoraux d'une diversité géomorphologique exceptionnelle à l'échelle du littoral atlantique français². Ces derniers sont constitués de sédiments grossiers issus de l'érosion des falaises de schiste et du démantèlement des coulées périglaciaires par les vagues³. Sables grossiers, graviers et galets composent en proportion variable ces formes d'accumulation sédimentaire (fig. 1).

Les hauteurs de vagues représentées sur cette carte correspondent aux conditions d'état de mer modélisées par l'Ifremer (modèle MARC) au pic de la tempête du 5 février 2014 (tempête Petra). Cet épisode tempétueux est l'un des plus violents de ces dix dernières années. En dépit des fortes conditions hydrodynamiques au large, la hauteur des vagues estimée en rade de Brest est inférieure à 1 m, illustrant le caractère d'abri très prononcé de ce plan d'eau, favorable à la navigation.

L'anse du Loc'h se situe sur le littoral méridional de la rade de Brest. Elle est barrée par deux cordons de galets parallèles entre eux. Le cordon interne s'allonge vers l'ouest sur près de 200 m et présente une topographie très plane. Son sommet est large d'environ 20 m et culmine au niveau

2. GUILCHER, André, VALLANTIN, Pierre, ANGRAND, Jean-Pierre et GALLOY, Pierre, « Les cordons littoraux de la rade de Brest », *Cahiers Océanographiques*, t. 1, 1957, p. 21-54 et STÉPHAN, Pierre, « Quelques données nouvelles sur la mobilité récente et le bilan sédimentaire des flèches de galets de Bretagne », dans *Géomorphologie : relief, processus, environnement* 2, 2011, p. 205-232.

3. GUILCHER, André, « Quelques points de morphologie littorale », *L'information géographique*, t. 13-3, 1949, p. 96-103.

des pleines mers moyennes. Il est aujourd'hui totalement recouvert d'une végétation halophile (obione et spartine) et n'est plus alimenté par la dérive littorale. Il est protégé de l'action des vagues par un second cordon, situé en position externe, qui s'étire vers l'est sur une distance de 250 m. Plus haut et plus massif, le cordon externe bénéficie des apports sédimentaires issus du démantèlement des falaises meubles situées plus à l'ouest, taillées dans un matériel périglaciaire épais. Ces deux formes d'accumulation abritent une vasière de 2,4 ha en bordure de laquelle se sont développés des prés salés à obione. Jusqu'à une date récente, cette vasière ne s'asséchait qu'en été, lors des périodes de mortes-eaux, par infiltration au travers du cordon externe. Son remplissage par les eaux marines s'effectuait, quant à lui, par l'intermédiaire d'un chenal dont le tracé se situait entre les deux accumulations de galets. À la faveur d'une brèche ouverte dans le cordon interne en décembre 2003, le chenal de marée s'est profondément encaissé sur l'estran, mettant au jour une séquence de dépôts marins bien conservés sur une hauteur de 2 m et une longueur de 47 m (fig. 2).

La séquence sédimentaire du Loc'h et les indices d'activités anthropiques

La coupe dégagée naturellement par l'érosion marine a révélé une série de dépôts sédimentaires d'origine marine dont la stratigraphie et la sédimentologie ont été étudiées en détail par Pierre Stéphan et Marine Laforge en 2013⁴. L'altitude des couches a été relevée au GPS différentiel et des analyses, granulométrique et micro-paléontologique (foraminifères benthiques), ont été entreprises. Un niveau limoneux, riche en matière organique, a fait l'objet de deux datations par le radiocarbone. Ces dates ont été obtenues sur deux fragments de bois, prélevés respectivement à la base et au sommet de ce dépôt. La préparation des échantillons a été réalisée au Centre de Datation par le RadioCarbone (UMR 5138 « Archéométrie et Archéologie ») de Lyon et les mesures des teneurs en ¹⁴C ont été effectuées par l'accélérateur ARTEMIS (UMS 2572) au laboratoire de mesure du carbone 14 de Saclay. Les âges ont été corrigés par calibration au moyen du logiciel Calib 8.2⁵ grâce à la courbe IntCal20 de Reimer⁶.

La séquence de dépôts littoraux se compose de cinq unités stratigraphiques attribuées à la période holocène, reposant sur une épaisse formation périglaciaire d'âge pléistocène (head). L'unité 1 présente une épaisseur comprise entre 10 et 40 cm. Ce niveau montre un faible pendage vers

4. STÉPHAN, Pierre et LAFORGE, Marine, « Mise au point sur l'évolution géomorphologique et le devenir des flèches de galets du Loc'h de Landévennec (Bretagne, France) », *Géomorphologie. Relief. Processus. Environnement*, t. 19-2, 2013, p. 191-208.

5. STUIVER, Minze et REIMER, Paula J., « Extended ¹⁴C data base and revised CALIB.3.0. ¹⁴C age calibration program », *Radiocarbon*, vol. 35-1, 1993, p. 215-230.

6. REIMER, Paul J., AUSTIN, William E.N., BARD, Edouard, BAYLISS, Alex, BLACKWELL, Paul G., BRONK RAMSEY, Christopher *et alii*, « The IntCal20 Northern Hemisphere Radiocarbon Age Calibration Curve (0–55 cal kBP) », *Radiocarbon*, vol. 62-4, p. 725-757.

l'ouest d'environ 2 % et se compose essentiellement de graviers et sables grossiers. Ce dépôt est interprété comme une ancienne grève, exposée aux vagues (fig. 3).

L'unité 2 correspond à un niveau sablo-limoneux de couleur gris foncé qui présente également un pendage vers l'ouest d'environ 2,5 % et une épaisseur maximale de 60 cm dans la partie orientale de la coupe. Cette formation présente localement de petites fentes de contraction, dont le tracé en arc brisé se détache très nettement des épontes grâce à la couleur gris clair du matériel de remplissage. Ce faciès, caractéristique des dépôts affectés par le froid et les processus cryogéniques, résulte ici simplement d'un effet mécanique lié à la compression des sédiments fins sous le poids des dépôts qui les recouvrent. La fraction organique est particulièrement importante et se caractérise notamment par la présence de nombreux fragments de bois et de divers branchages. Le bois de chêne situé à la base de ce niveau a livré un âge compris entre 889 et 1028. Le second, prélevé au sommet du dépôt, a donné comme datation la période allant de 1032 à 1158, plaçant donc la mise en place de ce dépôt de la fin du IX^e siècle jusqu'au milieu du XII^e siècle. Par ailleurs, la bonne conservation de l'aubier autour des morceaux échantillonnés suggère que les fragments de bois n'ont pas dérivé pendant des années et qu'ils se sont déposés rapidement sur le site. L'effet « vieux bois » ou « bois flotté », qui tend parfois à vieillir l'âge de certains échantillons ligneux, peut donc être écarté ici (fig. 4).

Le sédiment renferme également des cortèges de foraminifères dominés par des espèces inféodées aux prés-salés (*Jadammina macrescens*, *Trochammina inflata*, *Haplophragmoides wilbertii*, *Miliammina fusca*) que l'on retrouve essentiellement dans la partie supérieure des schorres de la rade de Brest⁷. Ces assemblages indiquent donc que l'unité 2 correspond à un ancien marais maritime qui s'est développé durant le Moyen Âge central, probablement à l'abri d'un cordon littoral primitif.

Le sommet de cet ancien marais est marqué par la présence de galets allochtones, au spectre pétrographique très large puisque l'on y retrouve des blocs de granite (faciès de l'Abert-Ildut, de Saint-Renan, de Kersaint), de grès (grès armoricain), de calcaire (calcaires de l'Armorique), de gneiss (gneiss de Brest), de microgranites (peut-être de l'île Longue), de granodiorite, de microgranodiorite (faciès de Logonna-Daoulas) et même de silex ayant conservé leur gangue de calcaire et de craie. Ces roches ont pour origines principales la rade de Brest, la côte du Léon et le cap Sizun, et éventuellement les rivages de la Manche. La présence de blocs allochtones enchâssés au sommet de la vasière constitue l'une des observations les plus importantes de cette coupe stratigraphique et constitue un indice d'une activité humaine associée à la navigation (fig. 5).

7. STÉPHAN, Pierre, GOSLIN, Jérôme, PAILLER, Yvan, MANCEAU, Rose, SUANEZ, Serge, VAN VLIET-LANOË, Brigitte, HÉNAFF, Alain et DELACOURT Christophe, « Holocene salt-marsh sedimentary infillings and relative sea-level changes in West Brittany (France) from foraminifera-based transfer functions », *Boreas*, 44 (1), p. 153-177.

S'il est vrai que des blocs d'origine lointaine, comme les blocs de basalte à olivine en provenance d'Islande, ont été observés sur les estrans de Bretagne et ont été attribués à des dépôts glaciels⁸, les auteurs ont fortement insisté sur les possibles confusions avec les dépôts anthropiques issus de certaines pratiques maritimes telles que le délestage. Jusqu'à une date relativement récente dans l'histoire de la navigation – le fait est attesté ponctuellement jusqu'au XIX^e siècle –, les cales des navires marchands étaient chargées de galets prélevés sur l'estran ou sur les berges des cours d'eau qui servaient à assurer la stabilité des embarcations en l'absence de cargaison. Une partie de ce lest était ensuite abandonnée sur les estrans lors du chargement des navires⁹. De cette façon, les cales se remplissaient et se vidaient régulièrement de galets provenant des différents points d'accostage des navires, conduisant à un mélange de stocks de matériel lithique de diverses provenances. On doit donc au déballastage occasionnel de quelques embarcations venues mouiller dans cette zone abritée, la présence de blocs allochtones enchâssés dans le marais médiéval du Loc'h de Landévennec. Quant à l'acheminement par les glaces flottantes, il peut être exclu compte tenu de l'ambiance climatique régnant durant le Moyen Âge central¹⁰, bien trop tempérée pour permettre ce mode de transport.

8. DIDIER, Jean et JONIN, Max, « Les galets de basalte de la pointe de Pern (île d'Ouessant) », *Bulletin de l'Association de Géologie et Minéralogie de Bretagne*, 1967, p. 85-86; BROUSSE Robert, DIDIER, Jean et JONIN, Max, THONON, Pierre, « Galets de roches volcaniques sur les côtes de Bretagne occidentale », dans *Comptes rendus sommaires de la Société Géologique de France*, t. 174-8, 1971, 24-25 et BROUSSE Robert, DIDIER, Jean et JONIN, Max, THONON, Pierre, « Galets de roches volcaniques sur les côtes de Bretagne occidentale », dans *Comptes rendus sommaires de la Société Géologique de France*, 1972, t. 8, p. 24-26; BELLON, Hervé, CHAURIS, Louis, HALLÉGOUËT, Bernard, et THONON, Pierre, « Âge et origine de roches volcaniques observées sur les estrans de l'extrême ouest du Massif Armoricaïn », *Norois*, n° 35 (139), p. 331-335; HALLÉGOUËT, Bernard et VAN VLIET-LANOË, Brigitte, « Héritages glaciels sur les côtes du Massif Armoricaïn, France », *Géographie physique et Quaternaire*, 1989, t. 43-2, p. 223-232 et HALLÉGOUËT, Bernard et VAN VLIET-LANOË, Brigitte, « Héritages glaciels sur les côtes de Bretagne et de Normandie », *Bulletin du Centre de Géomorphologie de Caen*, t. 36, 1989, p. 227-230.

9. Cette pratique du délestage devait être très courante. Elle demeure méconnue, bien qu'évoquée par Jean-Christophe Cassard, et elle est ponctuellement documentée pour la façade atlantique dans le secteur de Batz-sur-Mer, du Pouliguen ou du Croisic et de Bourgneuf, et ce jusqu'au début du XIX^e siècle. Dans certains cas, à Quimper ou à La Rochelle à la fin du Moyen Âge, on réutilisait les pierres pour renforcer des digues ou des aménagements portuaires ou urbains. CASSARD, Jean-Christophe, *Les Bretons et la mer au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 97, BAUDOUIN, Marcel, « La chaussée et la butte d'huîtres de Beauvoir-Sur-Mer (Vendée) : contribution à l'étude des constructions anhistoriques en huîtres vivantes », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, VI^e Série, t. 3-4, 1912, p. 222-242, p. 238-329, TRANCHANT, Mathias, *Le commerce maritime de La Rochelle à la fin du Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 174 (note 262) et LEGUAY, Jean-Pierre, *Places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 185.

10. TROUET, Valérie, ESPER, Jan, GRAHAM, Nicholas E., BAKER, Andy, SCOURSE, James D. et FRANK, David C., « Persistent Positive North Atlantic Oscillation Mode Dominated the Medieval Climate Anomaly », *Science* 2009, vol. 324-78, p. 78-80.

Enfin, les unités 3 à 5 qui composent la coupe du Loc'h présentent une épaisseur moyenne de 1 m et se composent essentiellement de galets, graviers et sables très grossiers, emballés dans une matrice sablo-limoneuse et colonisés, en surface, par une végétation halophile. Localement, ces dépôts sont incisés par d'anciens chenaux de marée colmatés par des galets et graviers en *openwork*. L'organisation transversale de l'unité 3 montre un litage des galets et graviers caractéristique de la structure interne des cordons de galets. Le pendage des dépôts est d'environ 35 ° et correspond à la pente d'équilibre du sédiment sur le revers des cordons. Ce type de structure se met en place lors de l'étalement des accumulations littorales après des épisodes successifs de recul occasionnés par de fortes tempêtes. Entre le XI^e et le XII^e siècle, le cordon primitif subit donc une succession d'épisodes érosifs qui s'achèvent par l'étalement du cordon vers l'intérieur de l'anse, peut-être sous l'effet de tempêtes particulièrement violentes ayant touché les côtes occidentales de la Bretagne entre le XI^e siècle et le début du XII^e siècle et dont il existe plusieurs indices en baie d'Audierne et dans le Cap Sizun¹¹. Par la suite, un second cordon s'édifie sur le précédent, plus en avant sur l'estran. Cette seconde accumulation fait obstacle au drainage de l'étang et conduit à plusieurs modifications dans le tracé des chenaux de marée.

L'anse du Loc'h est un précieux témoignage archéologique et offre l'une des très rares datations pour un port du premier Moyen Âge, ayant existé entre la fin du IX^e siècle et jusqu'au milieu du XII^e siècle. Reste à saisir son insertion dans l'environnement local et médiéval.

Le Loc'h dans son environnement à la fin du premier Moyen Âge

Un havre médiéval dans le sud de la rade de Brest

L'analyse de la séquence stratigraphique mise au jour dans les années 2000 au Loc'h de Landévennec permet de dresser le cadre paysager du site au cours du Moyen Âge central. Vers le IX^e siècle, le niveau marin relatif se situe 1 m environ sous l'actuel. Un cordon de galets relativement massif barre l'intégralité de l'anse du Loc'h. Ce cordon littoral présente une morphologie d'ensemble sensiblement identique au cordon actuel et abrite une vaste zone humide. Dans la partie centrale de l'anse, quelques sondages réalisés à la tarière ont révélé la présence d'une couverture de vase molle, peu organique, épaisse de 2 à 3 m. Ces caractéristiques plaident en faveur d'une sédimentation récente, postérieure à la période médiévale.

11. HASLETT, Simon K. et BRYANT, Edward A., « Reconnaissance of historic (post-AD 1000) high-energy deposits along the Atlantic coasts of southwest Britain, Ireland and Brittany, France », *Marine Geology*, vol. 242, 1-3, p. 207-220; GIOT, Pierre Roland, « La dune ancienne de la baie d'Audierne », *Norois*, vol. 45, 1998, p. 487-494; DEVOY, Robert John Nettleton, DELANEY, Catherine, CARTER Richard William Gale et JENNINGS, Simon C., « Coastal stratigraphies as indicators of environmental changes upon European Atlantic coasts in the Late Holocene », *Journal of Coastal Research*, vol. 12, 1996, p. 564-588.

On peut donc envisager qu'au Moyen Âge central, le cœur de l'anse du Loc'h était dépourvue de vase et se présentait sous la forme d'une lagune profonde de 1 à 2 m. Sur la rive orientale de cette lagune se développe un schorre que la mer n'atteint que lors des plus fortes marées. Cette configuration fait du site du Loc'h un havre tout à fait favorable au mouillage de navires ayant recours aux délestages.

L'accès à l'anse devait s'effectuer par l'intermédiaire d'un chenal peu profond de quelques mètres de large. Si l'on se réfère à la nature pétrographique des galets exogènes identifiés dans la coupe du Loc'h, ce transport maritime était réalisé sur de courtes distances, se cantonnant pour l'essentiel à la rade de Brest et aux côtes occidentales de la Bretagne essentiellement. Entre le XI^e et le XIII^e siècle, une série de fortes tempêtes conduisent au démantèlement du cordon de galets par les vagues. En reculant, le cordon finit par barrer l'accès des embarcations à l'intérieur de la lagune. L'usage portuaire du site paraît donc bref dans le temps, quelques décennies autour de l'an mil.

L'étude des roches a permis de mettre en évidence qu'elles provenaient pour l'essentiel de la rade de Brest, des côtes du Léon et du cap Sizun, voire plus exceptionnellement des rivages de la Manche. Ces blocs allochtones ont servi de délestage, pratique ponctuellement attestée dans quelques textes du Moyen Âge central. Ainsi le chapitre XV de la *vita* de saint Cunual, peut-être rédigée aux X^e-XI^e siècles, offre un témoignage à la fois précieux et rare : « Un homme, bon marin et excellent pêcheur, après avoir posé des pierres dans sa barque pour qu'elle soit plus stable [...] ¹² ». Ici l'activité semble être d'abord celle de la pêche et les pierres ont pour but d'assurer la stabilité de la petite embarcation. Dans son étude sur saint Guénaël, Fañch Morvannou soulignait que « certains grands *curraghs* » qui affrontaient la haute mer étaient eux aussi lestés ¹³. C'était donc une habitude à la fois pour les marins qui partaient au loin ou restaient au proche. Autour de Landévennec, aucune source écrite ne confirme cette pratique d'embarquement de pierres. De rares écrits mentionnent bien des barques, mais rien de plus ¹⁴. Pour autant l'histoire de l'abbaye est fortement liée à la mer, Annie Bardel et Ronan Pérennec l'avaient déjà souligné il y a une vingtaine d'années estimant que le port de Landévennec devait se situer au niveau du sillon du Pal ¹⁵. Plus récemment, Stéphane Lebecq

12. *Vita sancti Cunuali* publiée dans OHEIX, André, « Vie inédite de saint Cunwal », *Revue celtique*, 1911, vol. XXXII, p. 153-183, chap. xv, p. 166 : *Quidam homo nauta bonus p[ri]scatorque optimus, postquam posuit in scapha lapides ut sibi stabilior esset [...]*.

13. MORVANNOU, François [Fañch], *Saint Guénaël. Études et documents*, Britannia Monastica n° 4, Landévennec/Brest, CIRDoMoC/CRBC, 1997, p. 58, note 139.

14. Par exemple, *vita s. Winwaloei*, dans *Analecta bollandiana*, t. 7, 1888, p. 167-264, liv. II, chap. XXIII, p. 236 : *sancti loci nocte caeca navigio invaserunt saeptum*.

15. BARDEL, Annie et PÉRENNEC, Ronan, « Landévennec : une abbaye de la mer », dans *Les religieux et la mer, actes du colloque de l'Université catholique de Lille (21, 22 et 23 septembre 2001)*, coll. « Histoire médiévale et archéologie », vol. 16, 2004, p. 125-148, part. p. 138.

est revenu sur la fondation de l'abbaye montrant bien que la mer était l'horizon des moines – bien davantage que l'Aulne – et ce jusqu'aux environs du XII^e siècle, même si les sources écrites sont peu loquaces et interrogent sur l'implication monastique¹⁶. Il n'en reste pas moins vrai qu'une partie des possessions de Landévennec, en particulier l'implantation des prieurés, donne l'impression d'une façade maritime méridionale scandée par une partie de ces obédiences, depuis Batz dans le diocèse de Nantes jusqu'à l'île de Sein en passant par Concarneau¹⁷, autant de jalons sur une route maritime méconnue, mais on saisit mal comment le havre du Loc'h pourrait s'y insérer. La *vita* de saint Cunual évoque cette pratique pour les pêcheurs, mais l'arrière-pays de l'anse est pour le moins faiblement peuplée. L'usage du Loc'h comme site portuaire interpelle, d'autant plus que les textes restent muets pour la période médiévale.

Un petit port d'embarquement de pondéreux

Les liaisons fluvio-maritimes sortent des brumes principalement à partir du XVIII^e siècle et plusieurs textes font état de l'utilisation des cordons littoraux, tel le sillon du Pal ou le tombolo de Tibidy comme quais de déchargement¹⁸. Cependant, même si la documentation ancienne manque, le port du Loc'h semble obéir à d'autres logiques. Quelques bacs assuraient les dessertes de proximité et permettaient de prolonger les routes terrestres. Ainsi Didier Cadiou a relevé les trois passages appartenant à l'abbaye¹⁹. Le plus important, car lié au « mythe fondateur du monastère », reliait l'île de Tibidy au Pal. L'abbé de Landévennec y tenait particulièrement, malgré les difficultés de traversée. C'était un point de passage périlleux et relativement long, car même si la rade brisait la houle venue du large, cela pouvait poser problème aux fragiles esquifs des passeurs. Plus à l'abri, en remontant l'Aulne, un autre bac reliait Poulbihan, près de la chapelle du Folgoat, à Térénières. Cette liaison permettait de rejoindre Le Faou depuis Argol, et inversement. Enfin, toujours en amont, non loin de Trégarvan, peut-être au niveau du lieu-dit Langouet/Langoat, une connexion permettait de se rendre au Faou, mais uniquement les samedis et les jours de marché. Les passages documentés pour l'époque moderne ne ressemblent pas à ceux du havre du Loc'h, ils sont plutôt fluviaux, même si le mascaret remonte l'Aulne. Dans ce cadre, le Loc'h, plus ouvert sur la rade, paraît comme déconnecté et son usage comme point de passage à cette échelle n'est pas avéré, d'autant

16. LEBECQ, Stéphane, « Guénolé, Landévennec, la mer et l'outre-mer », dans COATIVY, Yves (dir.), *Landévennec 818-2018. Une abbaye bénédictine en Bretagne*, Brest, éd. du CRBC, 2020, p. 86-95, p. 89.

17. BACHELIER, Julien, « Les prieurés médiévaux de l'abbaye de Landévennec », dans COATIVY, Yves (dir.), *Landévennec 818-2018... op. cit.*, p. 165-185.

18. BARDEL, Annie et PÉRENNEC, Ronan, « Landévennec : une abbaye... », art. cit.

19. CADIOU, Didier, « De bacs en pont(s) », dans *Avel Gornog*, n° 5 « L'Aulne maritime », 1997, p. 14-22 et CADIOU, Didier, « Les passages de l'Aulne à Landévennec aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Avel Gornog*, n° 19, 2011, p. 12-16.

plus que la pratique du délestage paraît difficilement compatible avec cette activité de passeur. Si le Loc'h paraît particulièrement bien exposé au fond de la rade Brest que l'on distingue derrière la pointe formée par Plougastel-Daoulas – il a d'ailleurs manqué de devenir une batterie dans le cadre des défenses de Vauban²⁰ – l'extension de la zone de mouillage oriente l'activité vers la rade et les rivages océaniques.

Ainsi, le site du Loc'h a été très certainement le lieu d'échanges maritimes fréquents, ou simplement occasionnels, au tout début du Moyen Âge central. Si l'on y débarquait des pierres de délestage, c'est donc qu'on y embarquait des marchandises lourdes, des pondéreux, que l'on pouvait trouver dans l'arrière-pays, on pense en particulier aux céréales et au bois. L'étude du proche hinterland permet d'évoquer quelques hypothèses. Au sud-est du site, le toponyme Quillien, que l'on trouve sous la forme *Quilian* au XVII^e siècle, correspondrait au diminutif du breton *kili* pour désigner un bois ou un paysage de bocage²¹. Outre ce nom de lieu, les cartes anciennes montrent que ce secteur était largement recouvert par les arbres. L'abbaye de Landévennec contrôlait les terres, mais aussi les forêts. Aussi peut-on s'interroger sur l'exploitation forestière et le commerce du bois²². Malheureusement, les incendies et pillages répétés de l'abbaye du X^e au XIII^e siècle, puis lors des guerres de succession de Bretagne (1341-1364) et de la Ligue (1588-1598) ont eu raison d'une très large partie des archives monastiques dont seule une infime partie a pu être conservée, ne permettant pas de préciser cette activité économique et les liaisons maritimes qu'entretenait l'abbaye durant le premier Moyen Âge. Didier Cadiou a souligné l'importance du couvert forestier du secteur à la fin du XVII^e siècle²³. Une dizaine de bois illustre à la fois l'extrême émiettement du couvert forestier tout autant que sa fragilité; d'ailleurs les moines furent en généralement plus vigilants que certains abbés commendataires éloignés. Les bois étaient régulièrement coupés, parfois trop, et les frères avaient conscience du risque et engagèrent plusieurs procès – sans effet – car leurs bois non clos étaient menacés par les riverains. Ils avaient aussi besoin d'argent pour entretenir leurs bâtiments, en particulier leurs charpentes²⁴. Entre 1693 et 1751, les divers bois sont regroupés au sein d'un seul portant divers noms que l'on peut observer sur les cartes anciennes : la Forêt, puis

20. BESSELIÈRE, Jean-Yves, « Vauban et Landévennec », *Avel Gornog*, n° 19, 2011, p. 44-49, p. 47.

21. TANGUY, Bernard, « Noms de lieux habités et lieux-dits des communes d'Argol et de Trégarvan », *La presqu'île de Crozon*, n° 12, juillet 1982, ronéotypé, p. 7-17, p. 13.

22. Considérée comme essentielle au moins jusqu'au XIX^e siècle pour l'activité locale des habitants, la ressource est cependant fragile, cf. LEVOT, Prosper Jean, *Notice sur Landévennec et son abbaye, État ancien et moderne*, Brest, 1858, p. 64.

23. CADIOU, Didier, « Les bois de l'abbaye de Landévennec », *Avel Gornog*, n° 19, 2011, p. 54-79, part. p. 54-55 et p. 79.

24. DUVAL, Michel, *Forêt et civilisation dans l'ouest au XVIII^e siècle*, Rennes, 1959, p. 199 et *id.*, « Gestion et exploitation des bois de mainmorte en Cornouaille aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIV, 1995, p. 393-413, p. 394 et 408-411.

la Forêt de Landévennec, ou la Forêt du Loch. Cette importance du couvert forestier ne doit pas être négligée pour plusieurs raisons. En premier lieu le terme *foresta* au Moyen Âge désigne un espace relevant de la puissance, de l'autorité publique à l'instar du *saltus* par exemple²⁵. Joëlle Quaghebeur a ainsi relevé avec prudence la relative densité de toponymes et micro-toponymes composés à partir de la forme romane *forest* alors que l'immense majorité des noms de lieux autour de Landévennec sont bretons : *Menez guen forestis, ar forestou hir* ou *liors ar forest huella*²⁶. Ensuite, le bois était indispensable pour la communauté religieuse elle-même tant pour la construction que le chauffage, ou d'autres activités telles les pêcheries, etc. Enfin, la sylviculture peut se deviner dès la fin du XIII^e siècle. En 1296, dans le cadre des tensions entre le royaume de France et celui d'Angleterre, le roi Philippe IV le Bel demande au vicomte d'Avranches de venir enquêter en Bretagne afin de s'assurer que les Bretons ne commercent pas illégalement avec les Anglais. Au cours de sa tournée d'inspection l'enquêteur passe à Landévennec ; s'il ne trouve rien à redire sur le fond de son enquête, il se livre à une description de la situation :

*Et dicel lieu [Quimper] je alei à Saint Grimolei deu Bois [Saint-Guérolé de Landévennec], une ville où il souleit [y avait coutume] aveir moult de richeces, qui est tenue de l'abbé d'icel lieu; et illeques [là] je m'informei de ce qui m'esteit commis, et rien n'en poi trouver : mais je vi la ville, qui aveit esté arse [brûlée par] de asnemis qui i avaient esté par dous fiaiees [fois] moult grande multitude, et en avaient [em-]porté blé et sel et boiz à fere vessiaux, et avaient arses dous granz nés [nefs], et avaient assailli l'abbaië à toutes les deux fiaiees et requéraient que l'en lor leur rendist l'abbaië; et ceux qui estoient dedenz en la compaignie de l'abbé se defendirent en tel manière que eus [les ennemis] ne meffirent onques [firent aucune mauvaise action] à l'abbaië*²⁷.

25. PETIT-DUTAILLIS, Charles, « De la signification du mot « forêt » à l'époque franque. Examen critique d'une position allemande sur la transition de la propriété collective à la propriété privée », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 76, 1915, p. 97-152.

26. QUAGHEBEUR, Joëlle, *La Cornouaille du IX^e au XI^e siècle. Mémoire, pouvoirs, noblesse*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 2001 [réimpr. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002], p. 47 (note 173) et p. 66 (note 268) et QUAGHEBEUR, Joëlle, « Landévennec, l'abbaye des rois de Bretagne », dans COATIVY, Yves (dir.), *Landévennec...*, *op. cit.*, p. 97-109, p. 98. D'ailleurs dans le cartulaire de Landévennec, on rencontre principalement *silva*. Sur le plan archéologique, Michel Le Goffic a signalé l'existence dans le bois du Loc'h, de part et d'autre du ruisseau de Lescuz, d'une trentaine de monticules d'apparences et de dimensions variables. Ces amas de pierre oscilleraient entre 2 et 8 mètres de diamètre et leur hauteur entre 0,20 et 1,60 mètre, dispersés à une altitude proche de 80 mètres. Par comparaison, il a été avancé qu'il pourrait s'agir d'une nécropole protohistorique (LE GOFFIC, Michel « Landévennec, bois du Loc'h », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXVIII, 2010, p. 13-14).

27. Arch. nat., Trésor des Chartes, Layettes, J 240, n° 18. Voir *Enquête du Vicomte d'Avranches*, diverses éditions et études : LA BORDERIE, Arthur de, « Lettres historiques. Le commerce et la féodalité en Bretagne », *Revue de Bretagne et de Vendée*, vol. 5, 1859, p. 345-363 et 433-455, p. 360, voir également SIMON, Marc (dir.), *L'abbaye de Landévennec de saint Guérolé à nos jours*, Landévennec, édition Ouest-France, 1985, p. 90 et plus récemment CASSARD, Jean-Christophe, « La gestation médiévale d'une frontière de mer observée depuis la Bretagne Armorique », dans CATALA, Michel, LE PAGE, Dominique et MEURET, Jean-

Ainsi parmi les biens pillés, on retrouve de manière classique le sel et les céréales, mais le vicomte insiste ici sur la charpenterie marine. Peut-être est-ce lié au contexte militaire, peut-être aussi était-ce une activité commune autant pour la construction navale que domestique dans la rade de Brest. Le bois des arbres était plus facilement transportable par voie maritime que par voie terrestre (fig. 6).

Nous pouvons enfin nous interroger sur les liens avec le proche arrière-pays. Quel était l'environnement social autour du Loc'h ? Faut de textes une nouvelle fois, il faut se tourner vers les indices toponymiques. Sur le cadastre ancien de 1833, le site est orthographié *Loc* et semble être considéré comme un village, plutôt qu'une forme ancienne dérivée de *locus*, pouvant désigner une installation monastique ; il est plus probable qu'il s'agisse ici de la déformation de *loc'h*, zone humide. L'étude du réseau vicinal souligne une nouvelle fois la modestie du site. Quelques chemins partent du Loc'h et y arrivent, dont un certain nombre sans issue. Relevons par exemple celui qui conduit du lieu-dit Quillien vers l'étang, un autre semble se diriger vers le lieu-dit Troéoc ou Trovéoc, au sud-sud-ouest, mais il se perd dans les champs en butant sur les parcelles *Parc an Abat* et *Costez Parc an Abat*, soit le parc à l'abbé, un parc pouvant abriter des massifs boisés. Le ruisseau du Loc'h ne forme pas un obstacle infranchissable. Plusieurs noms de parcelles suggèrent l'existence de points de passage, d'un pont qui devait se résumer à de modestes planches : *Foennec ar Pont*, *Parc Pont Even*, *Foennec Pont Even* et *Foennec Pont an Daou Zour*, *foennec* correspondant à une prairie, nous serions donc ici dans une zone où l'élevage était pratiqué. Outre le hameau du Quillien, notons à l'ouest celui de Lomergat, parfois Loumergat, qui viendrait du breton *lok*, lieu consacré, ermitage associé au nom d'un saint. Bernard Tanguy proposait d'y reconnaître saint Maelcat, du vieux breton *mael* pour « chef » et *cat* « combat », saint que l'on retrouverait dans l'éponyme Plumergat (Morbihan) mais aussi en Plumaugat et Trémargat (Côtes-d'Armor)²⁸. Plus au sud, se situe Trovéoc que l'on trouve aussi sous la forme Troéoc, Tregouezec, Trevoezec ou Trouvezec au XVIII^e siècle. Deux formes sont ici en concurrence sans s'exclure finalement car ce qui peut apparaître comme une confusion s'explique aussi par le site du hameau : tout d'abord *tré-* du breton *tref* village, et *tro-* du breton renvoyant à vallée (*trou*), ce qui correspond effectivement au site du hameau dont le nom pourrait faire allusion à saint Gouézec²⁹. Trovéoc était d'ailleurs une trêve durant l'époque moderne avec une cha-

Claude (dir.), *Frontières oubliées, frontières retrouvées. Marches et limites anciennes en France et en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 101-118, p. 108-109. Sur l'enquête du vicomte d'Avranches : COATIVY, Yves, « Le voyage du vicomte d'Avranches en Bretagne (1296) », dans BOUGET, Hélène et COUMERT, Magali (dir.), *Histoires des Breagnes, t. 2. Itinéraires et confins*, Brest, CRBC-UBO, 2011, p. 143-151.

28. TANGUY, Bernard, « Noms de lieux habités et lieux-dits... », art. cit., p. 12 et CALVEZ, Louis, *La presqu'île de Crozon. Itinéraire religieux*, Crozon, 1979, p. 92.

29. CALVEZ, Louis, *La presqu'île de Crozon...*, op. cit., p. 92.

pelle placée sous la protection de Notre-Dame de Rochemadou. En son sein existait la frairie de Lomergat³⁰ (fig. 7).

Sur le plan spirituel, le ruisseau du Loc'h formait à l'époque moderne la limite entre la paroisse de Landévennec et celle d'Argol, ou plus précisément, une enclave d'Argol. Cette dernière est citée parmi les plus anciennes chartes du cartulaire de Landévennec, constituant vraisemblablement le noyau initial du domaine primitif³¹ et elle s'étendait de la mer à la mer (*a mare usque ad mare*), écho à une formulation de Gurdisten dans la *vita sancti Winwaloei* et qui n'est autre qu'une « jolie façon de rendre le tracé du grand méandre de l'Aulne » pour reprendre Stéphane Lebecq³². Cette enclave d'Argol, dite aussi des « colonies » ou le Loc'h, couvre 2,8 km². Une ancienne tradition orale voudrait qu'à la suite du secours apporté par les prêtres d'Argol lors d'une épidémie, les habitants de l'enclave aient demandé leur rattachement à Argol³³. Il est plus probable que la disjonction entre la colonie et Argol se soit déroulée au cours du second Moyen Âge lorsque Landévennec est aussi devenu une paroisse, au sens territorial. Argol a peut-être aussi perdu Telgruc et ce n'est qu'en 1842 que Trégarvan en est disjoint³⁴.

Au niveau du peuplement, on le devine sans grand-peine, nous sommes ici dans une zone très faiblement peuplée où l'habitat dispersé domine très largement. Les échanges portuaires du Loc'h n'avaient vraisemblablement pas vocation à approvisionner un quelconque centre; au contraire, les quelques indices rassemblés orientent plutôt en direction d'une zone d'embarquement pour des pondéreux, peut-être des céréales, plus probablement du bois issu de la forêt appartenant à l'abbaye de Landévennec. Si le havre servait pour le commerce, celui-ci rayonnait faiblement, mais il pouvait avoir son importance localement dans cette zone où les vents dominants d'ouest empêchaient, du moins gênaient, la pousse des arbres.

30. KERAUDREN, Thomas et DIZERBO, Auguste H., « La paroisse d'Argol », *La presqu'île de Crozon*, n° 12, juillet 1982, ronéotypé, p. 18-55, p. 23-24.

31. DAVIES, Wendy, « Les chartes du Cartulaire de Landévennec », dans SIMON, Marc (dir.), *Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Âge. Actes du colloque du 15^e centenaire de l'abbaye de Landévennec, 25-26-27 avril 1985*, Association Landévennec, 1986, p. 85-95, p. 89.

32. *Tribu[m] Clecher, XIII villas, et om[n]em plebe[m] Arcol, a mare usque ad mare, & omne[m] plebe[m] Telchruc, excepto Lan Loebon, in dicu[m]bitione aet[er]na* publ. dans *Cartulaire de Landévennec*, éd. par LE MEN, René François et ERNAULT, Émile, Paris, 1886, coll. « Documents inédits sur l'histoire de France », acte n° 7 et fac-similé dans *Cartulaire de Saint-Guérolé de Landévennec*, éd. par LEBECQ, Stéphane (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes/Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 2015, p. 408 et LEBECQ, Stéphane, « Guérolé, Landévennec, la mer... », art. cit., p. 89.

33. KERAUDREN, Thomas et DIZERBO, Auguste H., « La paroisse d'Argol », art. cit., p. 21.

34. TANGUY, Bernard, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Chasse-Marée, Armen, 1990, p. 33. PLANCHAIS-LAGATU, Laurent, « Enclaves paroissiales en Basse-Bretagne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1994, t. 123, p. 263-293, p. 270.



Découverts par hasard dans les parties inférieures du cordon interne de l'étang du Loc'h, les pierres de délestage mises en relation avec des pièces de bois datées des X^e-XII^e siècles ont permis d'interroger la place du site au sein du chapelet portuaire de Bretagne. Les pierres orientent vers des échanges principalement à l'échelle de la rade de Brest, sans que l'on puisse exclure des sauts de puce plus lointains depuis les rives la Manche notamment. Les matériaux transportés devaient correspondre à des pondéreux, probablement du bois, car ce secteur contrôlé par l'abbaye de Landévennec abritait un couvert forestier dense et exploité au moins à partir de la fin du XIII^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle. Sommes-nous face à un port ? Tout est une question d'échelle. Le Loc'h ne semble pas avoir bénéficié d'aménagements ; néanmoins il pouvait abriter, de par sa situation en fond de rade, et accueillir, grâce à sa plage, quelques navires au mouillage, voire à l'échouage. Il convient en effet d'être mesuré à propos de la portée du site portuaire de Loc'h. Son usage semble avoir été limité autant au plan chronologique que géographique. Il est situé non loin de l'abbaye de Landévennec, mais la connexion vicinale avec le site est loin d'être évidente, même si de prime abord la proximité géographique orientait en cette direction. Le Loc'h a justement servi de limite paroissiale lorsque le maillage territorial ecclésiastique s'est mis en place. Le réseau viaire n'oriente donc pas en direction de l'abbaye, seul un axe relie le site à Landévennec. Ce chemin sillonne une zone boisée dont l'histoire est loin d'être figée. Le couvert forestier actuel paraît le résultat d'évolutions récentes, puisqu'aux XVII^e-XVIII^e siècles il fallait compter avec un mitage de bois. Le qualificatif de « Forêt » pourrait donc être tardif, à moins qu'il ne vienne réactiver le souvenir d'une ancienne *foresta* ayant servi à installer la première communauté monastique. Il reste que si l'activité d'échanges portuaires du Loc'h correspondait bien à du bois ; cette activité devait principalement profiter à l'abbaye, maîtresse de la forêt.

Des sites portuaires similaires à celui du Loc'h devaient être nombreux. La *vita* de saint Goëznoù, rédigée aux XI^e-XIII^e siècles, a récemment bénéficié d'une étude de la part d'André Yves Bourgès ; un extrait entre en résonance avec notre site :

Il y a dans ces régions un passage marin, resserré et court, qui permet de traverser vers Crozon depuis Ac'h. Son nom est *Murlgul*, ce qui signifie « goulet de mer », ou « mauvais goulet » pour la raison que, les terres se rejoignant presque, car seulement séparées l'une de l'autre par un espace peu large, la mer ne cesse de refluer depuis l'Océan par le goulet à très grande vitesse. Et, après avoir passé cette gorge, elle forme un très grand plan d'eau en forme de lac et se répand en de nombreuses plages et rades³⁵.

35. BOURGÈS, André Yves, « Le dossier littéraire de saint Goëznoù (édition, traductions, commentaires) », dans *Les Lettres Mordaisiennes*, 2020, p. 110-111 (traduction) : « *Est in partibus illis quidam maris transsitus quo in Cathroniam de Agma transfretatur, artus quidem et brevis nomine Murlgul, quod sonat maris gulla sive mala gulla, eo quod, terris fere coeuntibus modico intervallo ab invicem distantibus, mare ab oceano recedens per illam gullam cursu*

Ce lac, ou étang, correspond à la rade de Brest, ponctuée aujourd'hui encore de petits ports d'échouage et de mouillage, dont le Loc'h ne serait finalement qu'un exemple.

velocissimo transire non cessat. Et, fauce illa transacta, in modum stanni pelagumpelagum pelagus pelagus magnum efficiens, per multa littora et navalia se diffundit ». Nous sommes infiniment reconnaissants à André Yves Bourgès pour nous avoir fait connaître lors de la journée d'étude cet extrait complétant le maigre dossier du Loc'h. Sur l'identification des toponymes, STERCKX, Claude et LEDUC, Gwenaël, « Les fragments inédits de la vie de Saint Goëznou », *Annales de Bretagne*, t. 78-2, 1971, p. 277-285, p. 283 : Agma est attestée dans la vie de saint Paul Aurélien et désigne le Bas-Léon, ou pays d'Ac'h (*achmensis pagus*), Cathronia correspond à la métathèse pour Crathonia, forme ancienne de Crauthon – Crozon, mentionnée dans le *Cartulaire de Landévennec...*, *op. cit.*, acte n° 8 et *Cartulaire de Saint-Guérolé de Landévennec*, éd. par LEBECQ, Stéphane (dir.), p. 408 : *De plebe Grauthon. Tercia[m] parte[m] plueu Crauton*) et *Munlgul* dérive en partie du moyen breton pour désigner le goulet de Brest.

RÉSUMÉ

Sur la presqu'île de Crozon, non loin de Landévennec, derrière un double cordon de galets, un petit étang s'est formé et a donné son nom à l'anse : le Loc'h. L'ouverture d'une brèche dans le cordon a permis de mettre au jour des traces anthropiques médiévales, certaines datées par le radiocarbone permettant d'estimer aux IX^e-XII^e siècles la période d'activité de ce petit port. La provenance des galets ayant servi pour lester des navires orientent vers un faible rayonnement, essentiellement à l'échelle de la rade de Brest ; en retour, les bateaux pouvaient être chargés de bois d'œuvre. À la même époque, l'abbaye de Landévennec connaît plusieurs destructions et reconstructions, mais il reste délicat d'établir un lien entre le port du Loc'h et la prestigieuse communauté bénédictine, même si une très large partie des terres de la presqu'île lui appartenait. Le Loc'h a été un modeste site portuaire, sans installation, un havre éphémère de surcroît mais qui devait renvoyer à une certaine réalité médiévale où les petits ports étaient très nombreux le long des rivages.

ABSTRACT

On the Crozon peninsula, not far from Landévennec, behind a gravel barrier system, a small pond has formed and given its name to the cove: the Loc'h. The opening of a breach into the coastal barrier revealed medieval human remains, some of which have been dated by radiocarbon dating, making it possible to estimate the period of activity of this small port at between the ninth and tenth centuries. The provenance of pebbles used to ballast the ships suggest a small area of port influence, mainly limited to the bay of Brest; in return, the ships may have been loaded with timber. During the same period, the abbey of Landévennec underwent several destructions and reconstructions, but it remains difficult to establish a link between the port of Le Loc'h and the prestigious Benedictine community, even though a very large part of the land on the peninsula belonged to it. Le Loc'h was a modest port site, with no facilities, a short-lived haven in any case, but one that must have reflected a certain medieval reality where there were many small ports along the shores.

Figure 1 – Carte de localisation du site du Loc'h de Landévennec, en rade de Brest.

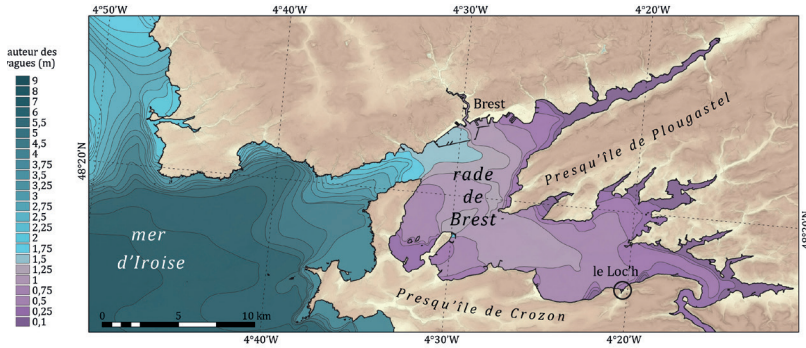
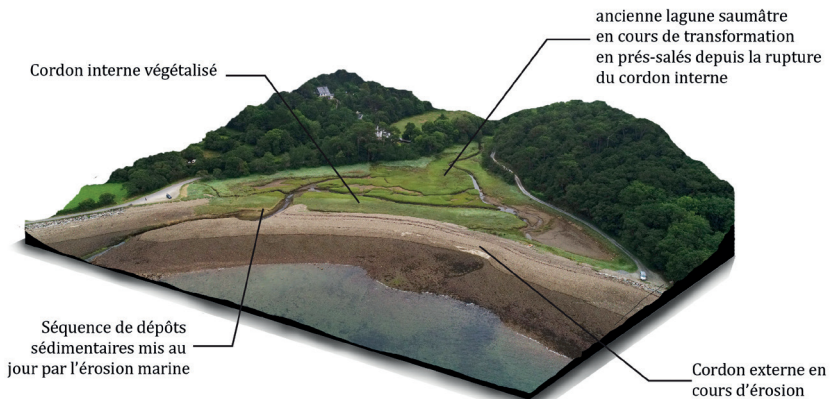


Figure 2 – Photographie aérienne de l'anse du Loc'h de Landévennec



Crédit : Jérôme Ammann, juin 2020.

Figure 3 – Stratigraphie des dépôts sédimentaires mis au jour sur l'estran du Loc'h de Landevennec.

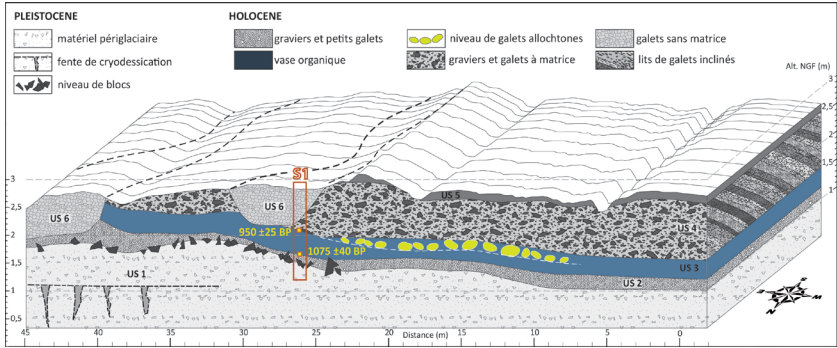


Figure 4 – Résultats des analyses sédimentologiques et des datations au radiocarbone réalisées sur le sondage S1.

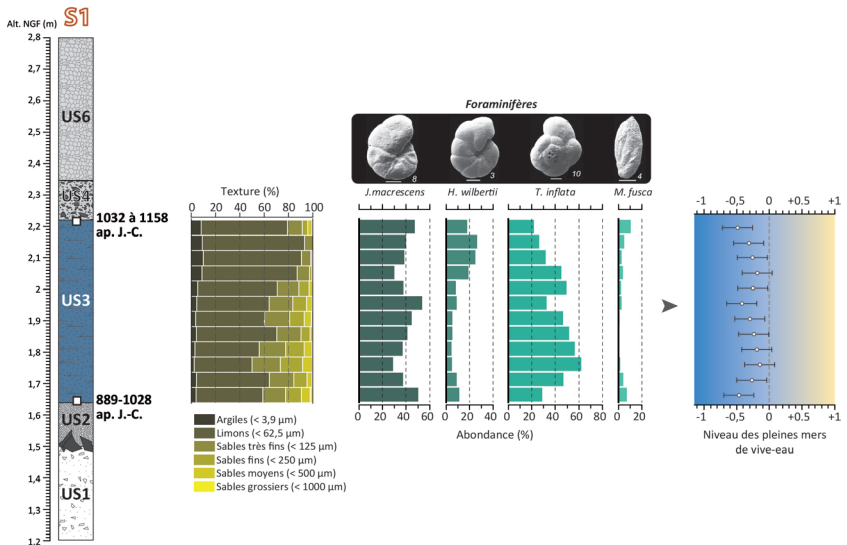


Figure 5 – Provenance des blocs alloctones déterminée d'après la géologie locale.

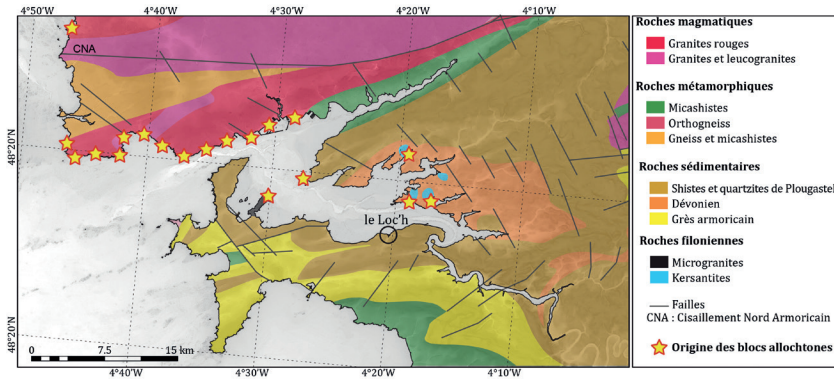


Figure 6 – Réseau vicinal et lien avec le peuplement (proche arrière-pays du Loc'h).

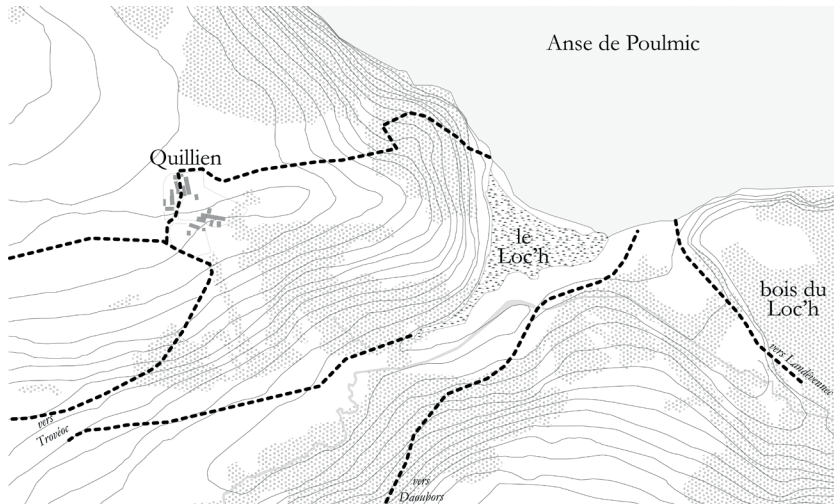


Figure 7 – Le Loc'h dans son environnement social et paysager

